

Résolution adoptée
Séance plénière du 27 juin 2023

Le travail en questions

Déclaration du groupe Coopération

Le 10 mai dernier, le CESE a organisé un événement durant lequel ont été débattues les principales évolutions qui marquent le monde du travail contemporain.

Qu'il s'agisse de sa place au sein de notre société, de son adaptation au changement climatique, de sa transformation à l'aune de l'intelligence artificielle, de son sens et de sa qualité, le travail n'aura jamais été aussi présent dans nos débats que durant ces derniers temps.

La présente Résolution en est le témoin.

En synthétisant les nombreux travaux effectués par notre Assemblée ces dernières années dont les 3 Avis produits par l'actuelle Commission Travail et emploi, elle souligne à quel point le travail est un sujet structurant.

Si nous approuvons l'ensemble des points de consensus et pistes présentés, le point 3 intitulé « Dynamiser la démocratie au travail » retient plus particulièrement notre attention de coopérateurs.

En effet, la démocratie au travail est un sujet qui nous tient à cœur !

Une gouvernance d'entreprise durable et équilibrée, et pourquoi pas coopérative, permet à la fois aux entreprises de produire de meilleurs résultats, de les redistribuer plus équitablement et aux travailleurs de donner un sens à leur emploi.

De ce fait, nous sommes intimement convaincus que la participation des travailleurs doit être un facteur clef du travail au 21^{ème} siècle.

Les coopératives, entreprises démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions selon le principe « 1 homme/femme = 1 voix » en sont un exemple concret et probant depuis le 19^{ème} siècle.

Faisons progresser la démocratie dans les entreprises pour le bien de tous !

Notre Groupe a voté la Résolution.